



L
e
s
e
r
v
i
c
e
j
e
u
n
e
s
s
e
é
v
o
l
u
e



Sommaire

► Informations Mairie

Actions pour l'Ukraine	p.4
Réfugiés ukrainiens de la commune... ..	p.4
Honorariat	p.5
Cérémonie du 8 mai	p.6
Après-midi festif des seniors.....	p.6
Ils ont échangés leurs colis de Noël... ..	p.6
Barrière le long de la Doux.....	p.7
Vidéo protection.....	p.7
Chicane Art'Monia.....	p.7
Maison pour Tous	p.7
Gymnase du Pré de l'Eau.....	p.7

► Dossier

Le service jeunesse évolue !	p.8 à 11
------------------------------------	----------

► Informations Mairie

L'opération Art'Monia se termine	p.12
--	------

► Intercommunalité

Connaissez-vous le Sizov	p.12
--------------------------------	------

► Informations Mairie

École du Tartaix	p.13
École du Bourg	p.13

► Jeunesse

Centres de Loisirs	p.14
Evasion	p.14

► Culture - Médiathèque

Journées Européennes des Métiers d'Art.....	p.15
Médiathèque Saint-Exupéry.....	p.15

► Environnement

Adopter une consommation énergétique responsable, c'est possible !.....	p.16
Résultats de l'enquête en ligne "Baromètre des villes"	p.16
Bilan de l'activité de l'EIRAD	p.17
Ordures ménagères	p.18
Compostons	p.18
La place Robert Schuman	p.19
Plantations chemin de la Laurelle.....	p.19

► Dossier EPAE

École des pupilles de l'air et de l'espace.....	p.20 à 21
--	-----------

► Associations

Amzov	p.22
Bridge	p.22
Isère Grésivaudan Floorball	p.22
Teranga Grésivaudan	p.23
Pompiers Humanitaires Solidaires.....	p.23
L'AVF	p.24
AAM	p.25
L"AGV	p.25
MTC	p.26
Ski Club de Montbonnot	p.26
Sou des Écoles	p.26
TRIBUNE LIBRE.....	p.27
Yoga Montbonnot Club	p.27
Karaté shotokan.....	p.27

N
a
i
s
s
a
n
c
e
s



- ① MELIS THÉO le 8 février 2022
- ② LAPEYRE LOAN le 14 février 2022
- ③ GERACI LUCIE le 15 mars 2022
- ④ GUEFFIER JADE le 17 mars 2022
- ⑤ BARRUOL CLOTILDE le 22 mai 2022

Directeur de la publication : Dominique Bonnet -
Comité de relecture : D. Bonnet, G. Farrugia, MB. Mathieu,
A. Rolin, V. Sonjon, L. Le Barrillec, D. Chanet, service communication.
Rédaction : D. Chanet - Secrétariat : M. Calanca, C. Isaac
Iconographie : Services municipaux, élus et associations,
A. Gaillard, Nuts.

Conception et Impression sur papier PEFC :
Imprimerie Notre-Dame (Montbonnot)
Tirage : 3200 exemplaires - Dépôt légal : juin 2022.
Le bulletin est consultable dans son intégralité sur www.montbonnot.fr

Si vous souhaitez faire part d'un événement
familial, envoyez votre texte accompagné,
ou non, d'une photo à communication@montbonnot.fr





Le mot du maire



Chères Bonimontaines, chers Bonimontains,

Fidèle à sa tradition d'hospitalité, Montbonnot-Saint-Martin a souhaité prendre sa part dans l'effort national et européen pour l'accueil des réfugiés ukrainiens. Dès le début du conflit, les élus et la population se sont mobilisés pour œuvrer pour les familles qui fuyaient leur pays. Une collecte a ainsi été mise en place et a permis de récupérer des produits de première nécessité qui ont été acheminés à la frontière ukrainienne par les Pompiers Humanitaires et Solidaires basés à Montbonnot-Saint-Martin. Cette opération a été réitérée en avril avec cette fois l'envoi de matériel médical. Par ailleurs, la commune a prêté main forte aux pompiers professionnels d'Échirolles en mettant un mini bus à leur disposition afin de leur permettre d'effectuer un aller et retour en Ukraine pour apporter du matériel sur place et ramener une trentaine de réfugiés accueillis par des familles de la métropole. A ce jour, la commune accueille, elle aussi, plusieurs réfugiés ; cinq enfants sont d'ailleurs scolarisés dans nos écoles (voir article page 4). Par le passé, notre commune a déjà accueilli de nombreux réfugiés dans nos logements communaux. Nous avons accompagné ces personnes afin qu'elles aient des conditions de vie dignes et qu'elles accèdent à un travail et s'intègrent dans la société en devenant autonomes.

Le dossier de ce journal municipal est consacré à l'un des aspects de notre politique jeunesse depuis 2020. Laurence Le Barrillec, adjointe aux affaires scolaires, Virginie Sonjon, adjointe à la jeunesse et à la petite enfance, et Claire Brandalise, responsable du pôle jeunesse, détaillent les orientations prises à Montbonnot-Saint-Martin dans le cadre de l'accueil collectif des mineurs (ACM) et expliquent le projet éducatif qui a présidé à l'évolution de l'organisation des temps périscolaires et des centres de loisirs. Notre volonté a été d'améliorer la qualité des animations au cours de ces temps collectifs. Vous découvrirez que, pour mener à bien ce projet, nous avons proposé à

nos agents municipaux de se former afin d'acquérir de nouvelles compétences. Vous noterez également quelques modifications dans les plannings des centres de loisirs qui seront désormais ouverts la seconde semaine des vacances de février et de Pâques.

Certains Bonimontains découvriront également dans ce bulletin l'EPAE (École des Pupilles de l'Air et de l'Espace), présente sur notre commune depuis décembre 1986.

Installée sur un territoire de 21 hectares, cette institution militaire est une véritable ville dans la ville. L'établissement public sous tutelle du ministère des Armées accueille chaque année environ 700 jeunes du collège au lycée et jusqu'aux classes préparatoires. Depuis toujours, la commune et l'EPAE entretiennent des liens étroits qui ont notamment abouti à l'accès au public, à certaines plages horaires, de la piscine de la base depuis l'année 2007.

Enfin, je terminerai cet éditorial par un satisfecit puisqu'à l'occasion des dernières élections présidentielles, avec 85 % de votants au premier tour et 83 % au second tour, une fois encore les habitants de Montbonnot-Saint-Martin ont témoigné de leur civisme.

Une participation tout aussi spectaculaire aux élections législatives avec 59,43 % de votants au premier tour et 57,20 % au second tour.

À toutes et à tous, je souhaite de passer un bel été !

Dominique Bonnet,
maire de Montbonnot-Saint-Martin



► Actions pour l'Ukraine

La mairie de Montbonnot-Saint-Martin n'est pas restée insensible devant la situation dramatique de l'Ukraine. Il lui tenait à cœur d'aider les Ukrainiens du mieux qu'elle le pouvait.

Une collecte de dons a donc été lancée dès le 9 mars afin de recueillir des produits de première nécessité : produits d'hygiène, couches, lait pour bébé, piles, duvets, lampes de poche...

Les Bonimontains ont répondu présent avec une grande générosité. En trois jours, plus de 390 kg de différents matériels ont été stockés, triés et emballés. Des élus ont acheminé ces cartons jusqu'au centre logistique des Pompiers Humanitaires et Solidaires à Champagnier.

Le mercredi 16 mars, cette association bonimontaine est partie à destination de la frontière entre la Roumanie et l'Ukraine. Après plus de 2 000 km et 4 pays traversés, les membres de la mission ont livré cette aide aux contacts ukrainiens. Les dons acheminés à l'intérieur du pays. Un deuxième convoi de trois véhicules est parti le 5 mai de Montbonnot-Saint-Martin dans le cadre d'une « mission longue », avec acheminement de la deuxième collecte (plus de 400 kg), d'une ambulance et d'un VTU (véhicule tout usage). Une troisième mission est également prévue avec l'installation d'un poste

médical avancé à la frontière polonaise.

Parallèlement à cela, la commune a prêté un véhicule de 9 places à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Echirolles. Ce convoi de 5 véhicules aura permis la livraison de matériel en majorité médical. Réceptionné par trois associations ukrainiennes, l'aide est partie vers Kiev, Dnipro et Tchernovcy. Au retour, 29 réfugiés ukrainiens ont bénéficié de l'acheminement jusque dans le Voironnais.

De plus, lors de son conseil municipal du mois d'avril, la commune a voté une aide financière de 5 000 € pour l'Ukraine via la Fondation de France ainsi qu'un budget particulier de 3 000 € au CCAS pour des aides spécifiques aux réfugiés ukrainiens logés sur notre commune. Ces réfugiés au nombre de 22 (18 adultes et 4 enfants) sont logés chez des particuliers qui ont généreusement mis des pièces d'habitation à leur disposition. Qu'ils en soient remerciés chaleureusement.

Les enfants sont accueillis dans nos écoles et par le biais du CCAS, la commune assure la gratuité de la restauration scolaire, des temps périscolaires ainsi que les présences au centre de loisirs. Un accueil chaleureux de tous, enseignants, parents et enfants des écoles, leur a été réservé avec beaucoup de générosité. Les enseignants ont préparé l'accueil et nous savons pouvoir compter sur leur bienveillance et leur implication pour intégrer au mieux ces enfants. L'inclusion est facilitée par Olga Netchaeva, russe et agent des services périscolaires, qui est auprès des enfants



afin de les accompagner pour leurs premiers jours d'école.

Au cours de son conseil municipal du mois de mai, et suite à leur demande, les élus ont voté une aide exceptionnelle pour les Pompiers Humanitaires et Solidaires de 3 000 € pour participer aux frais de leur deuxième mission.

Le 20 avril, la commune a réuni, en présence d'élus et de membres du CCAS, les Ukrainiens arrivés à Montbonnot-Saint-Martin ainsi que les familles accueillantes afin de créer du lien. Cette rencontre s'est terminée par un apéritif très convivial.

Les collectes en nature mises en place par un grand nombre d'associations sont terminées. Cependant, les personnes voulant contribuer à l'aide humanitaire peuvent, de façon individuelle, faire un don pécuniaire en passant par différentes associations (Pompiers Humanitaires et Solidaires, France Ukraine Isère, Croix Rouge, Fondation de France, Protection civile...).

► Gilles Farrugia,
Maire adjoint

► Les réfugiés ukrainiens de la commune se sont rencontrés

Les familles ukrainiennes accueillies à Montbonnot, ainsi que les Bonimontains qui les hébergent se sont retrouvés le jeudi 21 avril dans la salle de réception de la mairie, entourés d'élus et des membres du CCAS, pour faire connaissance et partager un moment solidaire et convivial. Ces familles ukrainiennes, arrivées pour la plupart le 11 mars, ont fui la guerre dans les conditions que l'on connaît.

Elles viennent de Kiev, Ternopil, à 300 km de la frontière polonaise, de Méliopol (une des villes les plus touchées), entre Odessa et Marioupol au sud.

Certaines sont montées dans un train avec un simple bagage à la main, en laissant tout derrière elles, comme l'une d'entre elles, pour

qui il est encore difficile d'aborder le sujet, tant elle est stressée, même si elle se sent dorénavant en sécurité.

Parmi eux, notons la présence de deux jeunes étudiants mineurs isolés de 17 ans qui bénéficient d'un échange avec l'École d'architecture de Grenoble et pour qui les démarches ont été compliquées du fait de leur minorité. Parmi ces réfugiés, on compte également des jeunes couples à la recherche d'emploi, une jeune femme de 39 ans qui possède un master de finances hébergée par un Bonimontain qu'elle avait rencontré il y a quelques années en tant que bénévole au sanctuaire Notre-Dame de la Salette (au-dessus de Corps en Isère).

Toutes ces familles sont reconnaissantes



envers les familles qui les hébergent, qui les guident dans leurs démarches et les soutiennent moralement. Elles remercient également le CCAS, la municipalité de Montbonnot-Saint-Martin qui a permis aux enfants ukrainiens d'être scolarisés quatre jours après leur arrivée sur la commune et d'avoir accès à la cantine et au centre de loisirs.

La mairie leur propose de mettre à leur disposition une salle communale pour se retrouver de temps en temps et ne pas se sentir éloignés les uns des autres.

► Marie-Béatrice Mathieu
Adjointe aux affaires sociales

► Honorariat et remise de la médaille de l'ordre du Mérite à Pierre Béguery

Le vendredi 4 mars, deux cents personnes étaient présentes à la Maison des Arts. Pierre Béguery recevait des mains du maire de la commune, Dominique Bonnet, son diplôme de maire honoraire et la médaille de l'ordre du Mérite des mains du ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran.

Le titre de maire honoraire est un titre honorifique qui peut être conféré à ceux qui ont exercé des mandats locaux pendant une durée suffisamment longue mais ne les exercent plus. 18 années sont nécessaires. L'ensemble des mandats exercés dans des fonctions municipales (maire, adjoint, conseiller) sont pris en compte. L'honorariat est attribué par arrêté préfectoral.



Honorariat

Parcours de Pierre Béguery :

Le professeur Michel Geindre, ancien maire de la commune, lui propose de rentrer au conseil municipal en 1983. En 1989, il est nommé adjoint à l'urbanisme. En 2001, André Eymery lui donne le poste de maire adjoint. En septembre 2006, André Eymery démissionne et Pierre Béguery devient le maire de la commune. En 2008, sa liste est réélue avec 68,59 % des suffrages et il prend la présidence du SIZOV.

2014 : nouvelle réélection avec 69,85 % des suffrages. Il est nommé deuxième vice-président en charge du développement économique à la communauté de communes Le Grésivaudan.

Beaucoup d'avancées vont avoir lieu sous ses différents mandats :

Sur le volet urbanisme :

- Le centre bourg va changer complètement de visage avec la création de la première place de village, de nouveaux commerces ainsi que de nouveaux logements.
- La commune entière va se transformer et passer d'un village à une petite ville.
- Le côté social sera pris en compte, bien avant la loi SRU votée en décembre 2000, via la réalisation de logements sociaux.
- La partie basse de la commune ne sera pas oubliée, avec une urbanisation plus importante et la création de la place Robert Schuman qui deviendra la deuxième place de la commune et permettra l'arrivée de nouveaux logements et commerces de proximité.

De grands projets :

- Création de la Maison de la Petite Enfance, André Eymery ayant initié le projet. Le bâtiment sera livré et inauguré en 2009.

S'en sont suivis trois projets très importants, Pierre Béguery avait toujours mis un point d'honneur à mettre la culture en avant :

- Le projet de la Maison des Arts ; l'inauguration date de 2014.
- La médiathèque ; le projet est lancé et la livraison aura lieu en mai 2019.
- La création d'un fonds de dotation MICA.

L'environnement et le développement durable ont toujours aussi été très présents dans ses mandats :

- Installation de panneaux photovoltaïques sur de nombreuses toitures de nos bâtiments communaux.
- Mise en place d'un éclairage led sur toute la commune.
- Création des jardins familiaux et d'une ferme communale.
- Lancement de la Fête des abeilles, du miel et de la nature.

L'animation de la commune étant aussi très importante à ses yeux, le comité d'animation est créé et de nombreuses manifestations festives voient le jour et s'inscrivent dans l'agenda communal pendant toutes ces années. Citons notamment :

- Fête de la musique

- Fête du sou des écoles et Fête du village
- Fête médiévale
- Arbre de Noël pour les enfants du personnel
- Marché de Noël
- Vœux du maire à la population et au personnel municipal

Sans oublier le sport :

- Création d'un parc des loisirs doté d'un pump track, d'un skate park, d'un padel, de jeux d'enfants autour des courts de tennis.

Il est également important de saluer le travail de cet ancien maire en évoquant sa rigueur, son énorme capacité de travail ; en témoigne d'ailleurs sa présence dans la plupart des commissions, sur les réunions de chantier, les inaugurations, toutes les manifestations, partout et toujours avec bonne humeur.

Entre 2006 et 2020, le conseil municipal s'est réuni à 135 reprises et 1 660 délibérations ont été présentées sous la présidence de Pierre Béguery.

Pierre, nous vous souhaitons plein de bonnes choses pour la suite. Nous n'avons pas beaucoup de doute, vous allez rapidement rebondir et trouver de nombreuses activités, entouré par toute votre famille et surtout par Josiane votre épouse.

► Dominique Bonnet,
Maire

► Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année la cérémonie du 8 mai s'est déroulée devant le monument aux morts. Un public très nombreux, composé de jeunes et moins jeunes, parents, élus, élèves des Pupilles de l'Air et de l'Espace (EPAE), était présent au square de la Paix.

Dominique Bonnet, le maire de la commune, a lu le discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée à la mémoire et aux anciens combattants. Cette cérémonie était accompagnée par la fanfare de l'EPAE.

Suite au dépôt des trois gerbes, anciens combattants, EPAE et mairie, la fanfare a terminé par le chant des partisans.



Lecture par monsieur le maire du message de la ministre déléguée aux anciens combattants

Le public a ensuite rejoint la salle de réception de la mairie pour partager le verre de l'amitié afin de

clôre cette très belle manifestation.

► *Dominique Bonnet*
Maire



Goûter des seniors

► L'après-midi festif des seniors

Le traditionnel goûter de printemps a pu cette année se tenir le samedi 14 mai. Les seniors étaient heureux de se retrouver à la Maison des Arts après deux années d'absence imposées par la pandémie.

Le Maire, Dominique Bonnet, a introduit cet après-midi en donnant quelques informations sur la reconstruction de la Maison pour Tous. Les travaux devraient se terminer à l'automne 2023. Il a également évoqué l'avancement des enquêtes réalisées au Pré de l'Eau suite à l'incendie. La directrice du CCAS, Anna Dumée, après avoir rappelé la conférence « Boostez votre cerveau » du 31 mai, a présenté

les membres du personnel qui ont servi les gourmandises. La vice-présidente du CCAS, Marie-Béatrice Mathieu, a énoncé les activités organisées à destination des seniors puis a présenté les membres du CCCAS qui ont contribué à la préparation de cette manifestation.

Les seniors ont pu ensuite apprécier les gourmandises servies. Le groupe Acoutrio a assuré l'animation musicale de ce goûter.

Le prochain temps festif est prévu au mois de décembre, en espérant vivement que cette rencontre pourra être maintenue.

► *Marie-Béatrice Mathieu*
Adjointe aux affaires
sociale, solidarités et santé

► Ils ont échangé leurs colis de Noël contre un don aux plus démunis

Comme chaque année, les Bonimontains en âge de recevoir un colis de Noël de la mairie ont pu reverser le montant de leur colis à une association.

Le mercredi 16 mars, une rencontre était organisée à la mairie en présence de membres du CCAS, de la directrice Anna Dumée, de la vice-présidente Marie-Béatrice Mathieu, du Maire, Dominique Bonnet. Deux chèques d'une valeur

de 2 814 € ont été remis aux représentants des Restaurants du Cœur de l'Isère et du Secours populaire français. Les seniors de la commune ont encore une fois été généreux et solidaires. Plus de 150 colis - dont 91 colis simples et 78 colis doubles - ont ainsi été donnés pour aider les plus fragiles toujours plus nombreux.

► *Marie-Béatrice Mathieu*
Vice-présidente du CCAS



LE SERVICE JEUNESSE ÉVOLUE !

La volonté de proposer une cohérence et un service de qualité aux enfants et à leur famille, a amené la municipalité à restructurer l'accueil des temps périscolaires et de ceux proposés par les centres communaux de loisirs. Avec pour colonne vertébrale le projet éducatif de territoire élaboré par les élus en juin 2021 et les valeurs qu'il porte, cette réorganisation bénéficie aux enfants et adolescents et valorise également les personnels chargés de ces accueils. Laurence Le Barrillec, adjointe aux affaires scolaires, Virginie Sonjon, adjointe à l'enfance et à la jeunesse, et Claire Brandalise, responsable du pôle enfance, répondent à nos questions.

Qu'est-ce qui a présidé à la restructuration de l'accueil périscolaire et de celui des centres de loisirs ?

Laurence Le Barrillec, adjointe aux affaires scolaires : Sans renier le passé, la volonté de l'équipe municipale était de faire

évoluer l'accueil dans ces structures, de réorganiser les temps d'accueil, de les orienter davantage vers des animations plus formalisées et surtout de trouver une plus grande cohérence entre les différents temps d'accueil des enfants. Cette décision supposait que nous passions d'un régime de garderie municipale à un statut d'accueil collectif des mineurs (ACM) qui fixe le cadre réglementaire de l'accueil périscolaire. Ce changement de statut implique une contractualisation avec la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) qui permet à la commune de bénéficier de financements. En contrepartie, la commune doit respecter un certain nombre d'impératifs. L'intégration des projets d'animation comme socle des activités. Le statut d'ACM impose également un nombre d'adultes encadrants en fonction du nombre et de l'âge des enfants. La commune respectait déjà les taux d'encadrement.

En revanche, le statut d'ACM prévoit la qualification à un diplôme de l'animation de 50 % de l'équipe dédiée à l'accueil des mineurs et c'est sur ce point que nous avons dû travailler et nous adapter pour répondre aux exigences de notre nouveau statut. Sur les 35 personnes qui travaillent à l'accueil au périscolaire (garderie du matin, temps méridien et garderie du soir), 15 étaient déjà diplômées et nous avons eu la chance d'avoir huit volontaires pour se former au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA).

En quoi consiste la formation au BAFA suivie par les agents de la commune ?

Claire Brandalise, responsable du pôle enfance : Pendant huit jours lors des vacances de l'hiver dernier, nos animatrices ont suivi et validé la première étape de leur formation au BAFA. Une belle réussite sur le chemin de la professionnalisation qui va leur permettre d'appréhender avec sérénité la deuxième étape, qui consiste en un stage pratique de 14 jours. L'organisme de for-





L
e
s
s
e
r
v
i
c
e
j
e
u
n
e
s
s
e
é
v
o
l
u
e



mation choisi, l'Institut de formation, d'animation et de conseil (IFAC), s'est appuyé sur les compétences de deux formatrices, Marine Malet, directrice de la formation, et Céline Délia, coordinatrice des temps d'accueil de l'enfant dans la commune. Le contenu de cette formation était riche avec notamment une réflexion pédagogique axée sur des savoirs théoriques – le développement de l'enfant de 2 ans et demi à 12 ans, la réglementation, la responsabilité de l'animateur et le cadre légal de travail – complétée par une approche thématique des différentes pratiques pédagogiques telles que la relation éducative, la vie quotidienne, la création de projets d'animation. Cet aspect de la formation est porteur de nouveautés dans la nature des animations proposées. Nos animatrices ont en effet pu acquérir des outils méthodologiques pour leur permettre d'imaginer et de mettre en place un projet d'animation cohérent. Des techniques d'animation ont été expérimentées par les stagiaires BAFA et des mises en situation ont permis de travailler sur l'expression orale, le chant, la danse ou encore le jeu et les activités manuelles. Une troisième session de formation viendra clôturer et officialiser ce brevet.

Quels sont les bénéfices de cette réorganisation ?

Laurence Le Barrillec : Le projet pédagogique qui préside à ce passage de la garderie au statut d'ACM est de favoriser une cohé-

rence éducative par une meilleure structuration des temps d'accueil et des animations proposées. Il s'agit d'initier un réel projet sur ces temps d'accueil qui, rappelons-le, peuvent représenter jusqu'à cinq heures par jour pour certains enfants. Il faut donc que pendant ces plages horaires, l'enfant se sente bien et qu'il lui soit proposé des temps ludiques, pédagogiques et l'apprentissage du vivre-ensemble. Pour mettre en œuvre cette politique d'accueil, nous avons défini une nouvelle organisation des équipes. Ainsi avons-nous opté pour un animateur par classe (soit six animateurs diplômés par école) et deux agents de restauration par école. Les animateurs déjeuneront avec les enfants et favoriseront leur autonomie. Pendant les temps d'accueil qui précèdent et suivent l'école, un temps d'animation (activité manuelle, sportif, ludique, temps libre...) sera proposé par les animateurs sur la base de thématiques développées dans la durée et en cohérence avec les valeurs environnementales et transgénérationnelles, notamment, déclinées dans le projet éducatif de territoire (PEDT) élaboré par les élus en juin 2021. Si cette nouvelle politique de l'accueil est destinée à améliorer la qualité de la prise en charge des enfants, elle présente également l'intérêt de valoriser et de professionnaliser les agents municipaux du périscolaire en leur permettant de monter en compétences grâce à la formation.



Comment envisagez-vous d'arriver à la cohérence souhaitée entre l'accueil périscolaire et l'accueil dans les centres de loisirs ?

Virginie Sonjon, adjointe à la jeunesse et à la petite enfance :

Nous sommes partis du constat que les enfants accueillis au périscolaire seront un jour ou l'autre amenés à fréquenter nos centres de loisirs. Or les valeurs qui constituent le socle éducatif de nos structures sont les mêmes, qu'il s'agisse du périscolaire ou des centres de loisirs. Aussi avons-nous estimé qu'il était important qu'il y ait une continuité et une cohérence entre les différentes structures d'accueil. La formation BAFA des agents du périscolaire a justement permis de créer une passerelle entre le périscolaire et les centres de loisirs. Cette montée en compétences de nos agents a eu une incidence directe sur la réorganisation des centres de loisirs Évasion, dont Céline Délia est la directrice, Escapade et Escale Jeunes, dont Jérôme Poulet est le directeur. Céline Délia a d'ailleurs été nommée coordinatrice des temps d'accueil de façon à veiller à mettre en place un continuum entre les structures. Pour ne citer que cet exemple, les temps

de cantine au périscolaire et dans les centres de loisirs se déroulent désormais sensiblement de la même manière malgré des contraintes fortes, de temps notamment.

Y a-t-il des changements au niveau de l'encadrement des centres de loisirs ?

Virginie Sonjon : Grâce aux qualifications obtenues par nos agents pour mettre en œuvre notre volonté de cohérence et accentuer l'intérêt pédagogique de nos animations, nous avons en effet construit une équipe solide de référents bien identifiés tant par les enfants que par les familles dès le périscolaire et qui les suivra dans les centres de loisirs. Les centres de loisirs sont structurés de façon à avoir un plus grand nombre d'animateurs permanents afin de souder les équipes et d'offrir aux parents mais aussi aux enfants davantage de repères. Pendant les grandes vacances, quelques étudiants titulaires du BAFA viendront consolider l'équipe. Ils seront accompagnés par des animateurs référents. Cette organisa-

tion nous permet de mieux structurer les activités. Nos neuf animateurs ont en effet un planning préétabli tout au long de l'année, tous les mardis étant dédiés à la construction du programme d'animations pour les vacances scolaires. Une thématique est définie par l'équipe, toujours en cohérence avec les valeurs portées par les élus. Notons que cette nouvelle organisation a permis à la commune de pérenniser les équipes en proposant aux agents des contrats à temps plein, puisqu'ils ont pu être recrutés à la fois pour les temps périscolaires et pour l'accueil des centres de loisirs. Enfin, afin de faciliter le recrutement d'étudiants titulaires du BAFA, les centres de loisirs aussi seront désormais ouverts la deuxième semaine des vacances scolaires de février et de Pâques.

Comment s'organisent les séjours dans les centres de loisirs ?

Virginie Sonjon : En été, chaque semaine un thème sera choisi et décliné lors des activités des centres. Comme déjà indi-

qué, toute l'année les animateurs travaillent sur ces thèmes et déclinent des activités très variées correspondant aux goûts des enfants. Certains jeunes sont présents pendant plusieurs semaines pendant les vacances. Les animateurs présentent donc un large panel d'activités toujours en lien avec les valeurs définies dans le projet éducatif de territoire construits par les élus. En fonction de l'âge des enfants, des séjours thématiques sont également proposés qui remportent chaque année un réel succès auprès des jeunes. Il peut s'agir d'une première expérience de vie en collectivité. C'est aussi pour beaucoup l'occasion de développer leur autonomie, d'aiguiser leur curiosité et d'apprendre les règles du vivre-ensemble. Qu'il s'agisse des animations estivales ou de l'accueil du mercredi toute l'année, les animateurs ont à cœur de proposer des animations à la fois ludiques et pédagogiques. Quant à l'Escale Jeunes, réservée aux jeunes de 11 ans à 17 ans, il est davantage question de proposer un lieu d'échange dédié, situé sous la médiathèque,



Les chiffres

Les centres de loisirs ont un agrément de la PMI pour 120 enfants : 40 moins de 6 ans, 60 plus de 6 ans et 20 supplémentaires en été. 352 familles font appel à l'accueil périscolaire. 285 familles ont un ou plusieurs enfants inscrits en centre de loisirs.

Périscolaire = 35 personnes qui travaillent le matin à la garderie, à la cantine lors du temps méridien et à la garderie du soir. 9h-17h (heure d'hiver).



un lieu refuge, un repère, un endroit où se retrouver pendant les vacances et le mercredi après-midi. Un groupe de collégiens et de lycéens se constitue pour, au fil des mercredis, construire et élaborer collectivement le séjour d'été et organiser des opérations de financement tout au long de l'année. Cet été, le projet s'appelle « Prends la vague ». Les 18 jeunes qui y participent ont imaginé un stage de surf à Bidart. Ce groupe fonctionne sur le principe d'une démarche projet, l'occasion d'aborder à nouveau des valeurs telles que la citoyenneté, l'investissement personnel, le respect du collectif.

Quelles sont les valeurs auxquelles vous faites référence ?

Virginie Sonjon : Outre les valeurs déjà citées, il convient d'ajouter l'inclusion et l'intégration de la différence et du handicap. Nos centres accueillent en effet des enfants en situation de handicap. Une intervenante spécialisée forme nos équipes à l'inclusion de ce public. Nous témoignons ainsi de notre volonté politique d'intégrer tous les jeunes. C'est aussi notre mission de service public. Et les familles sont ravies de pouvoir bénéficier de nos centres d'accueil. Ce type d'accueil est très enrichissant pour les autres enfants

qui apprennent ainsi à respecter les différences, quelles qu'elles soient.

Pour finir, quels sont les projets de la commune dans le domaine de l'accueil des enfants ?

Virginie Sonjon : Dans le cadre de notre projet de restructuration de l'accueil des enfants de la commune, nous réfléchissons à différentes pistes afin d'augmenter notre capacité d'accueil et de nous adapter aux besoins des Bonimontains. Nous sommes en effet chaque année dans l'obligation de refuser des inscriptions dans les centres de loisirs. Une première étape devrait permettre

d'aller dans ce sens. Pour l'heure en effet les enfants des centres de loisirs Évasion et Escapade sont accueillis dans les locaux de l'école du Tartaix. Les élus ont souhaité pouvoir disposer de locaux communaux dédiés plus grands et plus adaptés, notamment aux plus petits avec un espace réservé à la sieste. Une réflexion a été menée avec les directeurs des centres afin de définir les besoins précis de ce nouveau lieu d'accueil au regard des activités qui seront déclinées. La construction de ces nouveaux locaux est prévue pour 2024.

Propos recueillis par D. Chanet

► L'opération Art'Monia se termine

Après le dépôt du dossier de permis de construire en octobre 2017, cette opération de 136 logements (accession et locatif social) touche à sa fin.

Cet ensemble immobilier est constitué de 5 bâtiments en accession, soit 87 logements, de 9 villas individuelles et/ou jumelées et d'un bâtiment de 39 logements sociaux.

Les bâtiments B4, B5 et B6 ont été livrés au mois de juin 2021. La livraison du bâtiment B1, qui correspond aux logements sociaux, s'est faite en début d'année 2022. Les derniers appartements

des bâtiments B2 et B3 ont été aménagés fin mars 2022.

Cinq nouveaux commerces de proximité

La commune de Montbonnot-Saint-Martin a, depuis de nombreuses années, énormément travaillé pour accueillir et compléter son offre de commerces de proximité. Cette opération immobilière a permis la création de 5 commerces de

proximité supplémentaires avec l'agrandissement de la place Robert Schuman.

• **Carrefour Express : une supérette** (Sylvain)

Ouverture du lundi au samedi de 7h à 20h. Dimanche de 7h à 13h - 16h à 20h.

Relais colis et point postal

• **Copper Branch : la cantine végétale** (Laura et Luca)

Ouverture du lundi au samedi de 11h30 à 14h30 et 18h à 20h30.

• **Hifi Vidéo Gambetta Grésivaudan** (Émilie et Marc)

Ouverture du lundi au samedi de 10h à 19h.

• **La brûlerie des Alpes** (Patricia et Julien)
Ouverture du mardi au samedi de 9h à 19h.

• **Éric Di Martino Coiffeur**

Ouverture du mardi au vendredi 10h à 18h et le samedi 19h à 17h.

► Dominique Bonnet, Maire



Connaissiez-vous le SIZOV ? Ses compétences sportives et culturelles ?

Les communes de Bernin, Biviers, Saint-Ismier, Montbonnot-Saint-Martin et Saint-Nazaire les-Eymes font partie du SIZOV, Syndicat Intercommunal compétent en matière de construction et gestion d'équipements sportifs, vie associative et culturelle.

Le SIZOV contribue au développement du sport et de la culture sur nos 5 communes.

Cohabitent sur notre territoire des associations à vocation communale et des associations syndicataires, les premières aidées financièrement et matériellement par les communes, les secondes par le SIZOV et dont la création résulte

d'une volonté de mutualisation des moyens dans la mesure où les adhérents sont en majorité issus des communes du SIZOV.

4 associations bénéficient du statut d'associations syndicataires du SIZOV :

- **L'ES MANIVAL** : 27 équipes, 459 footballeurs, un des fleurons de notre vie sportive

- **Le Rugby Club du Grésivaudan-SIZOV** dont les résultats sportifs sont très encourageants et méritoires : 12 catégories, 260 rugbymen et women. 1^{ère} école de rugby de l'Isère (4 ans à 14 ans : 190)

- **Le Judo Club SIZOV** qui se hisse en 2022 à la 8^e place du classement national des clubs de championnat de France et 1^{er} club du département Isère : 320 judokas.

- **Enfin, l'AMZOV, École de musique** : 256 apprenants, qui participent activement à la vie communale via leur saison musicale.

Le SIZOV participe au fonctionnement de ces 4 associations au travers des subventions allouées annuellement, calculées sur la base des adhérents issus des 5 communes du SIZOV, avec une bonification de subvention pour les jeunes du SIZOV de moins de 26 ans.

Les variations d'effectifs entraînent de facto une hausse ou une baisse de la subvention annuelle, elle-même plafonnée. Les 4 associations bénéficient également de la mise à disposition gratuite de certains équipements.



► Ecole du Tartaix

Le projet de classe Banque Alimentaire

Cela fait trois ans qu'en tant qu'institutrice à l'école du Tartaix, je fais ce projet avec ma classe.

Un bénévole de la Banque Alimentaire est d'abord venu présenter l'association, puis mes élèves (CM1/CM2) se sont répartis par groupe afin de préparer des affiches et des dépliants à distribuer. Ils ont également préparé des petits textes.

Puis chaque groupe est allé dans une autre classe afin de sensibiliser et présenter la Banque Alimentaire.

Nous avons ensuite organisé la collecte au sein de l'école du 31 mars au 8 avril.

Toute l'école a participé à la collecte avec beaucoup d'enthousiasme.

Le camion est venu récupérer les caisses le 12 avril.

L'année dernière nous avons rempli 12 caisses pour un poids de 180 kg ; cette année, 17 caisses pour un poids de 250 kg ce qui équivaut à 500 repas !!! Nous étions super contents et les enfants très fiers !!!

► Candice Delage



► Ecole du Bourg

Journée découverte pour les enfants dans le cadre de la citoyenneté

Des enfants de l'école du Bourg sont venus à la rencontre de Monsieur le maire et les services de la mairie.

Du 16 au 20 mai : Semaine de l'olympisme en collaboration avec



l'ASPTT et les enseignants qui travaillent sur ce thème.

Lundi 16 mai : Ouverture avec drapeaux et flamme à l'école du Bourg.

Jeudi 19 mai : Rencontre des CM1 et CM2 avec Isabelle Lafaye, une athlète paralympique de tennis de table. Cette dernière est partenaire avec la commune (pour rencontrer les écoles, les associations sportives, participer à des événements, ...) dans le cadre de Terres de jeux.

Vendredi 20 mai : Clôture de la semaine par un courseton organisé dans le parc de la mairie.



Rencontre avec la sportive Isabelle Lafaye



Escale Jeunes : Le projet « prends la vague »



18 jeunes entre 14 et 17 ans poursuivent leur route vers des vacances qu'ils auront bien méritées. Mais l'important est-ce le but ou le chemin qui y mène ?

C'est lors de rendez-vous les mercredis, pendant les vacances et parfois le week-end que les jeunes se retrouvent pour construire pierre par pierre un projet qui leur ressemble.

Accompagnés par Geoffrey et Cédric, ils définissent collectivement les contours de leur séjour au Pays basque et

s'impliquent dans des actions pour financer leurs activités. Ondulations urbaines, Marché de Noël, carnaval... vous les avez peut-être rencontrés sur ces différentes manifestations.



Escapade : Coup de projecteur sur les sorties



La sortie à la journée reste un temps fort dans le fonctionnement de notre accueil de loisirs du mercredi. 2 ou 3 fois par trimestre, les enfants s'échappent du centre et partent découvrir des lieux sélectionnés par l'équipe pour leur intérêt pédagogique.

Musée de la noix à Vinay, Maison des jeux de Grenoble, parc de l'Olympique Lyonnais et parc de la Tête d'Or, la Bastille, le cinéma le Méliès... La diversité des thématiques est bien présente, l'ouverture sur le monde étant une des

intentions éducatives du projet pédagogique. En lien avec un réseau de prestataires, les animatrices et animateurs travaillent en amont pour proposer une sortie qui soit toujours adaptée à notre public.

Les sorties du printemps auront été à n'en pas douter l'occasion de prendre un bain de nature et d'explorer nos belles montagnes pour toujours plus de découvertes...



La roller disco party du carnaval 2022



Le carnaval s'est déroulé sous un soleil radieux au Parc des loisirs de Montbonnot-Saint-Martin. Les petits comme les grands ont pu secouer leurs plumes sur les rythmes funky disco de la Dynamita's night et de son animateur Hari !

Ce dernier est intervenu dans les écoles du Tartaix et du Bourg afin d'initier les enfants au roller dance et de créer une chorégraphie vitaminée !

Noémie, Lauriane et Margaux, les talentueuses maquilleuses de cette journée, ont connu un franc succès auprès des enfants !

Ils ont été nombreux à se régaler avec le goûter tout en chocolat offert par la mairie !

Merci aux jeunes de l'Escale qui ont été d'une aide précieuse tout au long de l'après-midi ! Ils ont tenu avec panache la buvette pour leur prochain projet d'été !

Les oiseaux se sont envolés, en laissant quelques plumes...



Les vacances de printemps au sein de l'accueil de loisirs Évasion ont été riches en nouveautés !

De nouveaux ateliers ont été proposés aux enfants de plus de 6 ans, et « si on faisait une p'tite pauz' ? ». Cet atelier est un temps d'expression libre et ouvert à tous. La parole de l'enfant est écoutée et ses choix respectés. L'objectif est de faire réfléchir et de permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe.

Les thématiques abordées avec les enfants peuvent correspondre à des problématiques rencontrées sur le terrain, à des souhaits divers évoqués par les enfants eux-mêmes. L'animatrice, Noémie Greau, anime et encadre cette pauz' philo sur le temps de la pause méridienne. Une pause qui rencontre un vif succès. Ce fût aussi le cas de l'atelier parent/enfant de fin de semaine avec la confection d'une pâte à modeler aux pigments naturels.

Un stage de cirque encadré par Profession sports 38 et un stage sportif badminton ont été proposés par Jérémy Mamis. Une douzaine d'enfants se sont initiés au badminton au gymnase couvert du parc des loisirs, l'occasion de faire travailler quelques muscles !

L'ensemble de l'équipe a animé ces vacances avec de nombreuses activités créatives et de grands jeux pour le plus grand plaisir des enfants !

Nous vous donnons rendez-vous cet été pour de belles aventures !



A l'année prochaine !

Journées Européennes des Métiers d'Art

La bien nommée « Maison des Arts » a eu le plaisir d'accueillir les 2 et 3 avril les Journées Européennes des Métiers d'Art. Une nouvelle fois, cette manifestation organisée par l'association locale Artiz a permis à un public nombreux et impressionné de voir ce que les mots « passion » et « savoir-faire » permettent de réaliser dans les métiers de l'ébénisterie, de la tapisserie, décoration, sculp-

ture, reliure, lutherie, maîtrise du verre, restauration du patrimoine, etc. A travers des conférences, des démonstrations, des expositions d'œuvres, la rencontre de ces artisans talentueux et passionnés nous a montré que l'on peut allier tradition et modernité, savoir-faire et inventivité, gestes techniques et sensibilité. Un grand merci à eux.

► Patrick Descharrières
Adjoint à la culture



C
u
l
t
u
r
e
-
M
é
d
i
a
t
h
è
q
u
e

► Médiathèque St Exupéry

« Le secret le plus fort du monde » en janvier



L'exposition des planches de cet album jeunesse aux couleurs chatoyantes sous la plume de Gaël Aymon et illustré par Pauline Comis a ravi le public par la douceur et le trait fin employé.

*Exposition fournie par le réseau des médiathèques du Grésivaudan.

« Tracer la route »
un concert-dessiné sur
le thème du voyage
programmé en février



Dans un mélange de chansons, musique à l'accordéon et dessin en direct, François Gaillard et Marie Bobin nous ont détournés des chemins tout tracés grâce à un spectacle festif sur l'ivresse de l'ailleurs et du voyage. Une quarantaine de personnes ont partagé ce moment d'évasion.

Le retour de Lili Gribouille à la médiathèque : un temps dédié aux petits dans le Carré des histoires Annick et sa mascotte Lili Gribouille ont enchanté la cinquantaine de spectateurs.



(Grands) parents et enfants furent conquis par les facéties de Lili racontant des histoires d'amitié et de boules de neige extraites de la littérature jeunesse.

« L'Instant polar » en février et mars

Une période sous la tonalité de la littérature policière et noire. Une quarantaine de lecteurs se sont emparés du rôle d'enquêteur afin de résoudre l'énigme de l'exposition interactive « Qui a refroidi le Maure »*. Munis de tablettes, seul, en binôme, en famille, adultes versus enfants, ils ont solutionné cette intrigue animée en son, en image.

* Fournie par la médiathèque départementale de l'Isère.

Rencontre avec un auteur en mars



Jean-Christophe Tixier, auteur de romans noirs et fondateur du célèbre festival de littérature noire et policière de Pau «Un aller-retour dans le noir» a partagé son double regard avec le public.

... et des jeux d'énigmes, de logique dans le Ludolab.

Lancement de plusieurs prix littéraires

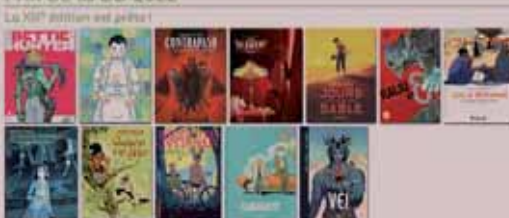
► Pour la jeunesse avec le Prix national des Incorruptibles 33^e édition

Les premiers lecteurs ont déposé leur bulletin de vote correspondant à une des sélections par tranche d'âge.

Une trentaine d'enfants et d'adultes ont assisté à la lecture bruitée des titres de la sélection de maternelle. La mise en voix proposée par Elise et Michaël s'est clôturée par une séance de vote.



Prix de la BD 2022



► Pour les adultes avec le lancement du Prix de la bande dessinée Alice et clochette (13^e édition)

De nombreux adhérents adeptes de ce genre littéraire ont lus les titres sélectionnés ci-contre et ont pu voter jusqu'au 5 juin.

Un camaïeu d'univers graphiques et de scénarii représentatif d'une offre éditoriale variée de haut vol !



► Adopter une consommation énergétique responsable, c'est possible !

Dans un contexte de fragilité d'approvisionnement électrique, les actions de chacun visant à maîtriser sa consommation électrique sont précieuses. La démarche ÉcoWatt vous donne les moyens d'agir.

Grâce à un système d'alerte qui indique en temps réel le niveau de la sécurité d'approvisionnement, « Ecowatt » permet à tous (particuliers, entreprises, collectivités) de maîtriser et d'adapter sa consommation d'énergie.

Véritable météo de l'électricité, l'outil permet de mesurer à chaque instant le niveau de consommation dans toutes les régions. En vous inscrivant à l'alerte vigilance

coupure, vous serez averti par SMS en cas de risque de coupure. Le dispositif envoie en temps réel des signaux de couleurs qui guident le consommateur pour adopter les bons gestes et savoir à quel moment réduire sa consommation.

Vert : la consommation est raisonnable.

Jaune : la consommation est élevée, il faut la modérer. Une alerte sms « vigilance coupure » est envoyée pour inciter chaque citoyen à réduire sa consommation.

Orange : le système électrique est en tension, les éco-gestes sont alors préconisés.

Rouge : le système électrique se trouve dans une

situation très tendue, des coupures ciblées sont inévitables. Chacun est alors invité à adopter tous les éco-gestes.

L'ambition d'Ecowatt vise à prévenir de manière individuelle l'état de l'approvisionnement d'électricité et à mobiliser collectivement la population d'un même territoire afin d'éviter d'éventuelles coupures.

Pour être averti en cas d'un pic de consommation, il suffit de s'abonner gratuitement par mail sur le site <https://www.monecowatt.fr/> inscription-alerte-vigilance-coupure ou sur les réseaux sociaux.

En plus de sa fonctionnalité d'alerte, « Ecowatt » met à disposition l'information nécessaire pour consommer mieux et moins,

en contrôlant sa consommation d'électricité

Quels gestes simples adopter au quotidien pour réduire sa consommation d'énergie ?

>> Privilégiez les modes éco du lave-linge et du lave-vaisselle.

>> Ne laissez aucun appareil en veille (box, TV, ordinateur, console de jeux, etc.)

>> Limitez le nombre de lumières allumées dans une pièce.

>> Éteignez complètement votre ordinateur et votre écran en fin de journée.

Plus d'infos sur :

www.monecowatt.fr/ecogestes.

Cet article a été rédigé par TE38. + d'info : www.te38.fr

► Résultats de l'enquête en ligne édition 2021 « Baromètre des villes »

Pour la 3^{ème} année consécutive, la FUB (Fédération des usagers de la bicyclette) a rendu publiques les résultats de l'enquête en ligne « Baromètre des villes cyclables ».

L'objectif est de recueillir le ressenti des cyclistes actuels et potentiels afin d'améliorer la sécurité et les conditions de déplacement à vélo et de permettre ainsi aux collectivités de valoriser les actions déjà engagées et de mieux cerner les attentes des usagers.

Pour être classée au baromètre, il fallait recueillir pour la commune au moins 50 réponses au questionnaire. 1625 communes ont été classées lors de l'édition 2021

et Montbonnot-Saint-Martin en fait partie. 69 réponses ont été enregistrées.

Comme pour les DPE (diagnostics de performances énergétiques), le baromètre des villes cyclables propose plusieurs niveaux : A+, A, B, C, D, E, F, G.

La note moyenne des communes dans la catégorie « Petites villes » à laquelle nous appartenons est de 2,89. Nous avons obtenu un score de 3,60, en hausse par rapport à l'édition 2019 où nous avions obtenu 3,11. Nous sommes classés en catégorie « C » avec comme appréciation : « Climat vélo plutôt favorable ». 10% des personnes ayant répondu considèrent que la

situation s'est beaucoup améliorée et 42% que des efforts ont été faits.

Parmi les points forts relevés, on note le sentiment de pouvoir circuler en sécurité dans les rues résidentielles, la rareté des conflits avec les piétons, la facilité de trouver un stationnement vélo adapté à son besoin, la bonne signalétique des itinéraires cyclables.

Sans surprise, les 3 critères qui apparaissent les plus importants pour améliorer la pratique du vélo sont : un réseau cyclable complet et sans coupure, des itinéraires vélos rapides et directs et un bon entretien des pistes et bandes cyclables.

Conscients de l'importance de travailler sur les liaisons intercommunales, nous avons créé avec des élus des communes avoisinantes (Biviers, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-les-Eymes et Bernin) un groupe de réflexion et de travail sur ce thème le « Sizmouv » (contraction de Sizov Mobilité). Nous avons rencontré il y a peu le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise) pour échanger avec lui sur les besoins dans le Grésivaudan, les attentes des usagers et d'une manière générale, les politiques de mobilité douce.

Laurence Raievski-Bensa
Membre de la commission
environnement



©EIRAD

Phase aérienne

Phase aquatique

éclosion des œufs

développement larvaire
en 4 stades

nymphe

émergence

©EIRAD

► Un bilan de l'activité de l'EIRAD (opérateur public de démoustication désigné par le département) sur notre commune en 2021

Sur le territoire de la commune, les agents de l'EIRAD interviennent sur deux grandes catégories de milieux différents : milieu naturel, milieu urbain.

Les opérations de démoustication ont pour objectif de limiter les nuisances de moustiques en régulant les populations larvaires : par l'épandage de larvicide biologique, en informant la population sur le cycle de développement et l'écologie des moustiques, en sensibilisant la population aux solutions préventives à mettre en œuvre afin d'empêcher les développements larvaires des moustiques.

La lutte contre les moustiques de milieux naturels ou assimilés

Les actions menées dans le cadre de cette lutte concernent des gîtes en zones marécageuses, fossés végétalisés par des carex, bassins de rétention d'eaux pluviales. Les agents de l'EIRAD mettent en place d'une surveillance régulière de ce type de gîtes présents sur la commune et les traitent lorsque des développements larvaires sont observés.

Démoustication en zone urbaine : la lutte communautaire

On peut distinguer

► **Les gîtes larvaires** que l'on retrouve surtout dans les : vases, soucoupes de pots de fleurs, récupérateurs d'eaux pluviales, gouttières mal vidées, vieux pneus, récipients en fer ou en plastique abandonnés...

► **Les gîtes larvaires structurels**, bien que plus nombreux, présentent l'avantage d'être facilement repérables et accessibles.

Prévention en porte à porte

L'objectif de ces interventions est de limiter la prolifération des populations de moustiques tigre en informant, sensibilisant et en incitant la population à mettre en place des gestes de bonnes pratiques.

Des agents saisonniers ou préventeurs ainsi que des agents permanents chargés de diffuser des messages de prévention auprès des particuliers sont intervenus entre le 1^{er} juin et le 30 septembre. 121 habitations ont été concernées, environ 65% d'entre elles ont donné lieu à une intervention

complète (soit 79 maisons), 4% de visites incomplètes (soit 5 maisons).

Le suivi des différents bâtiments et groupes scolaires de la commune a été réalisé afin, notamment, d'effectuer les traitements des différents gîtes larvaires non supprimables présents sur ces sites au cours des semaines 21, 27, 33.

Pour demander l'intervention des agents de l'EIRAD à domicile, il conviendra pour une efficacité maximale de se grouper avec ses voisins et de solliciter une visite commune via le site

[www.eid-rhonealpes.com/
contact-demande-diagnostic](http://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic)

► Près de la moitié de nos ordures ménagères sont des matières organiques : en les jetant, nous les transformons en matière polluante !

En France, on estime que chaque habitant produit en moyenne 85 kg de bio déchets par an. Ce chiffre ne tient compte que des bio déchets qui se retrouvent dans notre poubelle d'ordures ménagères (donc, pas de l'essentiel

de nos déchets du jardin qui sont emmenés directement à la déchetterie comme les tontes de gazon ou la taille des haies). Et, contrairement à ce qu'on pourrait penser, oui, ces déchets sont polluants !

Mêlés aux ordures ménagères, vos bio déchets polluent à plusieurs niveaux.

Lorsque vos déchets organiques sont traités, ils sont transportés par des camions : utilisation d'énergie fossile, libération de gaz... Ensuite, le temps d'être triés ils se décomposent et se mélangent avec les autres déchets. Il en résulte un jus qu'il faudra capter et dépolluer ainsi que des gaz à effet de serre dont

du méthane à hauteur de 60% . Enfin, nos biodéchets sont la plupart du temps incinérés. Les fumées qui en résultent sont traitées avant leur sortie dans l'atmosphère mais les résidus de fumées récupérés peuvent contenir des substances hautement toxiques et nocives pour la santé.

Brûlés, ils n'ont aucune valeur énergétique

Si dans certaines décharges, on tente de limiter l'impact négatif de l'incinération des déchets en l'utilisant comme source énergétique, cela n'est absolument pas efficace pour les déchets organiques. Composés à 80% d'eau, ils ne produisent que très peu d'énergie et ne peuvent donc pas être valorisés de cette façon-là.

Des coûts pour les collectivités couverts par vos impôts

Transport, gestion des déchets, logistique, tri, main d'œuvre... Tout cela représente un coût pour nos collectivités territoriales ! En France, bien que variable en fonction des territoires, ce coût est financé par votre taxe ou votre redevance d'enlèvement des ordures ménagères, et donc, par vous !

► Une seule solution pour réduire notre impact écologique : **compostons**

La solution la plus économique et écologique pour limiter le gaspillage est justement de ne pas créer de déchet.

En effet que se passe-t-il si, une fois qu'il a accompli son objectif principal, nous donnons une nouvelle fonction à un déchet ?

C'est ce qu'on appelle la revalorisation. On fait d'un objet qui a perdu sa fonction une nouvelle ressource, au lieu d'un nouveau déchet. Dans la nature, les bio déchets sont constamment revalorisés : ils sont décomposés et transformés en humus. Ils servent alors à amender le sol qui va utiliser cet apport en nutriments pour alimenter de nouvelles plantes.

Il suffit donc à l'humanité d'imiter ce principe bien rôdé !

Comment ? Grâce au compost.

Le compost n'est ni plus ni moins qu'un humus créé à partir de l'action humaine.

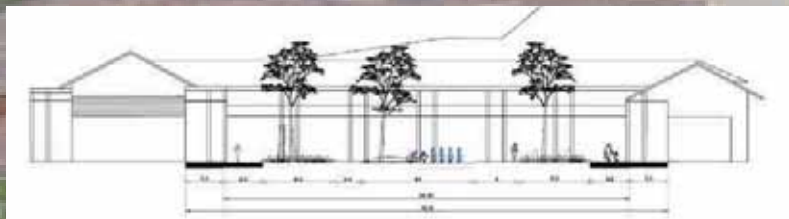
C'est la meilleure solution à ce jour pour rentabiliser tous nos déchets organiques (épluchures,

tontes de gazon, restes de repas...) et les transformer en une matière qui va nourrir le sol. Que vous ayez un jardin ou pas, c'est un formidable moyen de faire un geste pour la planète !

Vous contribuez ainsi à limiter la pollution et à restaurer les sols trop longtemps dégradés et épuisés par les méthodes d'agriculture intensive.

Agnès Rolin
Adjointe à l'environnement





► Le nouveau visage de la place Robert Schuman

On vous l'annonçait depuis un moment déjà, la place Robert Schuman va connaître une nouvelle jeunesse. Une **végétalisation est prévue qui apportera de la fraîcheur au lieu sans nuire à sa fonctionnalité.**

Quelques grands arbres vont être plantés en automne et les travaux de terrassement, dont la désimperméabilisation des parkings, sont prévus pour l'été de façon à profiter des vacances et éviter trop de gêne.

Une réunion de présentation du projet dans son ensemble a eu lieu le 5 avril à la salle Saint-Exupéry pour les commerçants et les habitants.

*Agnès Rolin
Adjointe à l'environnement*



► Les plantations du chemin de la Laurelle

Fidèles à nos engagements, nous avons poursuivi les plantations d'arbres et arbustes en ce début d'année chemin de la Laurelle, sur le parking situé face à la piscine de l'EPA.

Ces plantations permettront un ombrage bienvenu autour des deux parkings ainsi qu'autour des jeux d'enfants jusqu'à présent très exposés.

Bien que Montbonnot-Saint-Martin soit déjà bien pourvue en espaces arborés, nous souhaitons intensifier la présence de la végétation en ville de façon à contribuer à l'adaptation de notre commune à la montée des températures.

*Agnès Rolin
Adjointe à l'environnement*



► L'École des Pupilles de l'Air et de l'Espace

Installée à Montbonnot depuis 1986, l'École des Pupilles de l'Air et de l'Espace (EPAE), a fêté ses 80 ans en 2021. Cette école, initialement créée afin d'accueillir les pupilles de la nation et les enfants de militaires disparus au service de l'aviation, a depuis élargi ses critères d'entrée. L'EPAE accueille aujourd'hui 700 élèves internes ou demi-pensionnaires, du collège aux classes préparatoires scientifiques en passant par le lycée. Le colonel Yann Villeveille, commandant actuel de l'EPAE, nous a aimablement reçus et a détaillé pour nous les spécificités de cet établissement singulier dont la devise est « A+Noble+Haut ».

Quelle est l'histoire de l'EPAE ?

L'école a été créée en 1941. Sa vocation première était d'accueillir les pupilles de la Nation et les orphelins de l'aviation. Depuis plusieurs années, et à l'instar des cinq autres lycées de la Défense en France, l'EPAE accueille des « pipins », nom donné aux élèves, d'horizons divers. Initialement sise à Grenoble, l'école s'est installée en 1986 à Montbonnot-Saint-Martin. En 1995, suite à la fusion de l'EPAE avec la Maison des ailes, les filles ont fait leur entrée dans l'école. Le 14 juin 2001, et comme le veut la tradition, l'EPAE a reçu pour nom de baptême « Élève Jacques

Lorenzi », premier élève de l'école mort pour la France en 1944. Ce nom est désormais associé aux valeurs que nous transmettons à nos pipins.

Quelles sont les missions de l'EPAE ?

Le ministère des Armées nous a confié deux missions essentielles portées par des valeurs sociales et éducatives. Notre première mission est l'aide aux familles et s'incarne par l'accueil d'enfants de militaires ou de fonctionnaires au collège et au lycée. Notre vocation sociale s'illustre notamment par l'accueil d'élèves boursiers au lycée depuis 2008 dans le cadre du plan égalité des chances. Un tiers de nos élèves sont boursiers au lycée et deux tiers sont issus de familles défavorisées à moyennement favorisées. Notre seconde mission consiste à contribuer au recrutement des futurs officiers des armées. C'est la vocation de nos classes préparatoires scientifiques qui accueillent des jeunes bacheliers.

Quel est l'effectif de l'école ?

L'EPAE accueille 700 élèves cette année dont 350 au lycée (les bleus), 220 au collège (les rouges) et 130 (les verts) en classes préparatoires. 550 élèves sont internes. L'établissement compte 36 classes de 24 élèves au maximum. Les collège et lycée sont traditionnels. Notre taux de réussite au bac général est de 99 %. Nous proposons également un bac professionnel « métiers de la sécurité » et un bac technologique STMG (sciences et technologies du management et de la gestion). Les élèves de collège et lycée n'ont donc pas nécessairement l'ambition de suivre une carrière militaire, contrairement aux élèves des classes préparatoires scientifiques (trois classes en maths sup et de deux classes en maths spé) dont l'am-



Stèle MIIIR & Entrée PCBase 2018

bition est de réussir à intégrer une des grandes écoles militaires. La sélection pour ces classes est très stricte, nous recevons environ 1 500 dossiers chaque année pour 60 places disponibles. De plus, et dans le cadre du plan égalité des chances, l'EPAE propose une classe intermédiaire entre la terminale et les classes préparatoires, la classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES) destinée à faciliter l'entrée en classes préparatoires des meilleurs élèves boursiers n'ayant pas été retenus après l'obtention de leur bac. Enfin depuis 2019 nous avons tissé un partenariat avec APF France Handicap qui nous permet aujourd'hui d'accueillir 10 élèves autistes âgés de 12 à 15 ans dans une classe qui leur est dédiée. Cette classe dépend entièrement de l'APF France Handicap et fonctionne de manière autonome, avec un encadrement constitué par des éducateurs spécialisés de cette association, et

bénéficie des équipements de l'école. Les retours d'APF France Handicap sont très positifs.

Quelles sont les valeurs chères à l'école ?

Vous l'aurez compris, la dimension sociale de notre école est fondamentale, de même que les valeurs que nous souhaitons transmettre à nos pipins : le respect, l'intégrité, l'engagement personnel et le goût de l'effort sans oublier l'enthousiasme. Notre volonté est avant tout d'amener nos élèves à la réussite et à l'épanouissement personnel. Quel que soit l'apprentissage ou l'activité qu'ils pratiquent, nous souhaitons qu'ils donnent du sens à ce qu'ils font.

Quel est l'encadrement de votre établissement ?

Le volet scolaire est sous la responsabilité de M. François Marcel, proviseur de l'EPAE. Il est aidé dans sa tâche par une proviseure adjointe, trois conseillères principales d'éducation et 63 enseignants, tous détachés de l'Éducation Nationale. Le lieutenant-colonel Jean-Claude, commandant en second de l'école, est également directeur de l'internat, qui compte 70 militaires dédiés pour l'encadrement. Nous sommes très attentifs à la prise en compte des élèves et à leur épanouissement.



Couleurs et remise de patch escadrilles des pipins



Nous avons d'ailleurs sur le site des médecins, une psychologue, une assistante sociale et plusieurs aumôniers des différents cultes. Notre service scolarité est quant à lui composé de militaires et de civils. Au total, 300 personnes travaillent à l'EPAE.

Pouvez-vous nous décrire l'environnement dont bénéficient les élèves de l'école ?

Nous sommes privilégiés puisque profitant d'un large panorama sur Belledonne d'un côté et la Chartreuse de l'autre. L'école occupe un territoire de 22 hectares sur lesquels sont installés les bâtiments administratifs, des logements pour les cadres, des bâtiments scolaires, l'internat ainsi que de nombreuses infrastructures sportives parmi lesquelles un gymnase, un terrain de football, une piste d'athlétisme, un mur d'escalade, des terrains de tennis et de beach volley et une piscine depuis 2007. Cette dernière est d'ailleurs ouverte au public sur certains créneaux horaires. Il existe en effet un partenariat avec la mairie de Montbonnot-Saint-Martin qui participe aux frais de fonc-

tionnement de cette structure et permet ainsi une ouverture au grand public. Tous ces équipements nous permettent d'offrir un large éventail d'activités sportives à nos élèves. Les éducateurs leur proposent également des activités culturelles et ludiques, notamment les week-ends. Un avantage important réside dans l'existence de classes à petits effectifs. Enfin, n'oublions pas que le site compte une cantine qui accueille tous les jours 1 000 personnes et pour laquelle des adaptations majeures d'emploi ont été imposées par la crise Covid.

Quels événements rythment la vie de l'EPAE ?

La vie de l'école est jalonnée d'événements très symboliques auxquels participent souvent des autorités civiles ou militaires. C'est le cas de la cérémonie de remise des insignes, fin septembre, au cours de laquelle les nouveaux élèves, en tenue de cérémonie, se voient remettre l'insigne de l'école, signe distinctif de leur appartenance à l'EPAE. Ce moment est toujours empreint de beaucoup d'émotion.

Une fois par mois toute l'école est également réunie pour la cérémonie des couleurs. Le drapeau est hissé et la Marseillaise chantée. Fin décembre, le baptême de promotion des élèves de première année des classes préparatoires est aussi un moment fort. Ces élèves, qui se destinent à être officiers et aviateurs dans la très grande majorité, sont parrainés par une unité de l'Armée de l'air et de l'espace. C'est l'occasion de tisser des liens privilégiés et de dialoguer avec leurs aînés. Le retour des élèves qui viennent d'intégrer les grandes écoles militaires est également un moment très attendu. Ils restent très attachés à notre école et motivent les plus jeunes, les encourageant à fournir les efforts nécessaires à la réussite. Enfin, la remise des prix qui a lieu mi-juin marque la fin de l'année scolaire. Mais au-delà de ces événements, nos élèves apprécient beaucoup de représenter l'école à l'extérieur. Par exemple, les 11 novembre et 8 mai derniers, notre fanfare a participé aux cérémonies de Montbonnot et d'autres communes. Il s'agit de donner du sens à l'histoire et du devoir de mémoire. En 2021, nos pipins ont aussi eu l'immense honneur de représenter l'EPAE au défilé du 14 juillet à Paris, lors du tableau final. Une réelle fierté.

Depuis quelle date l'EPAE est-elle mixte ?

Les premières élèves demi pensionnaires ont été admises au début des années 1980. En 1995, les élèves féminines de la Maison des ailes ont intégré l'EPAE, amenant avec elles la devise que nous avons depuis adoptée « A+NOBLE+HAUT », et ont apporté la mixité au sein de notre internat. L'EPAE compte aujourd'hui 40 % de filles en collège et lycée et 25 % en classes préparatoires. L'encadrement est com-

posé à 35 %, de femmes à tous les niveaux de la hiérarchie. La mixité est dans nos gènes. L'Armée de l'air et de l'espace est en effet la plus féminisée et c'est d'ailleurs une femme qui me succédera dans mes fonctions dès la rentrée scolaire prochaine.

Que retirez-vous de cette expérience ?

C'est une expérience unique, et d'autant plus durant une période marquée par une crise sanitaire majeure. C'est une magnifique mission que d'amener ces jeunes, dont certains sont issus de milieux très défavorisés, sur une bonne trajectoire pour débiter leur vie d'adulte, avec un diplôme et de belles valeurs en poche. Lorsque nous voyons ces jeunes réussir, cela ne fait que renforcer ce sentiment d'utilité qui nous anime au quotidien. J'ai également particulièrement apprécié de travailler avec du personnel détaché de l'Education Nationale et de constater la formidable solidarité qui règne autour de cette école exceptionnelle, qui a reçu le prix de l'Excellence française en décembre 2021.



Cérémonie des couleurs de Guynemer 2021



Homologuée en 1995, l'insigne de l'EPAE représente trois mouettes aux couleurs du drapeau national qui symbolisent l'armée de l'air et de l'espace. Le soleil évoque l'éveil à la connaissance.



► À l'Amzov, apprenez la musique selon vos envies !

Avec l'Amzov votre rêve de devenir musicien peut vite **devenir réalité !** Chaque semaine, 18 professeurs dispensent plus de 120 heures de cours d'instruments (piano, **guitare, flûte, clarinette, trompette, saxophone, violon, violoncelle, batterie, chant...**) et 20 heures de formation musicale (classique, musiques actuelles...). L'Amzov propose également des chorales (enfants, ados et adultes) ouvertes à tous

sans formation musicale préalable ainsi que des ensembles éclectiques (ateliers rock, jazz et orchestres) que vous soyez ou non inscrits en cours d'instrument.

Quels que soient votre âge, votre niveau (éveil musical dès 5 ans, classes découverte, jeunes ou adultes, débutants ou confirmés) et vos attentes (cours individuels, cours de groupe, ateliers collectifs...), vous trouverez forcément à l'Amzov un enseignement



« dans vos cordes » ou « à votre portée », avec cette petite « touche » de convivialité nécessaire à l'apprentissage de la musique !

Pré-inscriptions en ligne ouvertes !



Infos sur www.amzov.fr

► Le Club de Montbonnot Bridge sur tous les fronts

Après l'organisation du déménagement de la Maison pour Tous en avril, le club Montbonnot Bridge a organisé fin avril un tournoi dans un nouveau lieu, où les joueurs se réunissent dorénavant : la salle Saint-Exupéry en contrebas de la médiathèque. Cette salle spacieuse et lumineuse est mise à disposition du club par la municipalité en attendant la reconstruction de la Maison Pour Tous. Ce tournoi d'inauguration, qui a réuni 60 joueurs, a connu un grand succès et a été suivi d'un apéritif convivial.

Le bridge, une activité cérébrale et ludique pour tous les âges, pour les jeunes et les moins jeunes !

La Fédération française de bridge vient de signer une convention avec le ministère de l'Éducation nationale pour faciliter l'apprentissage du bridge par les scolaires.

Cette activité est reconnue comme très bénéfique pour développer le raisonnement logique et la mémoire. Le club prévoit de rencontrer les élus municipaux et les enseignants pour la mise en place

d'une action pour la rentrée scolaire 2022 dans la continuité des actions qui avaient été menées les années antérieures par le club.

Il va sans dire que le bridge est

une activité grandement bénéfique pour les « anciens », leur permettant de maintenir une activité intellectuelle, de développer des relations sociales conviviales et ludiques.



(de gauche à droite) Michel Degiuli, président Bridge Dauphiné - pour le Montbonnot Bridge Club : Alain Tosi, président - Chantal Lenfant, chargée de la communication - Michel Pineri, responsable des animations.

► Isère Grésivaudan Floorball

Dans la continuité des joueurs du club évoluant en équipe de France, l'IGF (Isère Grésivaudan Floorball) est fier de vous informer que 6 de ses jeunes talents ont été sélectionnés pour repré-

senter la France U19 aux qualifications du championnat du monde U19 en septembre 2022.

Bravo à Antoine, Antonin, Arthur, Etienne, Hugo et Numa !

Le floorball, sport collectif, accessible à toutes et à tous en loisir ou en compétition, vous attend.

Rejoignez-nous ! Venez jouer.



Contact :
www.gresivaudan-floorball.fr -
(Instagram) [igf_floorball38](https://www.instagram.com/igf_floorball38)

► "Vivre de la terre, oui c'est possible"

Teranga Grésivaudan a lancé un jardin maraîcher pour les femmes de Manguiline Kadiamor en Casamance.

La subvention de la commune nous a permis de construire :

1. Un local technique pour le stockage du matériel agricole
2. Un local pour le stockage des produits frais agricoles
3. De nouveaux bassins pour la récupération d'eau avec un système de goutte-à-goutte mis en place sur les 4 hectares.

Notre association tient à remercier la mairie de Montbonnot-Saint-Martin pour son soutien remarquable dans ce beau projet humanitaire qui permet aux populations locales d'être autonomes et de subvenir à leurs besoins.

L'agriculture et l'élevage sont deux secteurs fondamentaux à développer en Casamance car la terre est riche en eau.

i

Michel COLY, Président
de TERANGA GRESIVAUDAN



A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

► Pompiers Humanitaires Solidaires

Notre soutien aux réfugiés et déplacés ukrainiens - en partenariat avec la mairie de Montbonnot-Saint-Martin s'est concrétisé par l'acheminement de convois humanitaires.

Le matériel de 25m³ est arrivé à la frontière ukrainienne côté Rouma-

nie. Un binôme s'est joint à SOS Attitude pour du secours à personne jusqu'au 20 mai. Le VSAV (ambulance pompier) sera donné aux autorités ukrainiennes soit côté Roumanie soit côté Pologne selon les besoins.

Du 20 mai à minimum fin juin, un

« Poste Médical Avancé » abritera une cellule psychologique en partenariat avec Amel Humacoop et notre équipe de pompiers transportera avec un véhicule adapté des enfants notamment, en souffrance psychologique vers une structure sécurisée adaptée. Durant

cette période, des binômes de PHS se succéderont (pompiers et soignant/psychologues)

Par mesure de sécurité, aucune information de situation précise géographique ne peut être donnée. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de notre mission.





► L'AVF fête ses 50 ans

L'AVF Meylan Grésivaudan, association d'accueil des nouveaux arrivants, partenaire de 9 communes dans la vallée du Grésivaudan a fêté ses 50 ans samedi 7 mai à la Maison des Arts de Montbonnot.

Quelle fête et quelle ambiance !

Et tout d'abord un grand merci d'avoir été là, si nombreux.

Nous avons traversé une période bien morose et l'inquiétude est encore là : la guerre à nos portes et la pandémie qui rôde encore.

Nous étions près de 140 à l'apéritif, puis un peu moins de 120 à table.

De nombreux élus étaient présents pour fêter ce bel anniversaire.

Puis il y eut les discours des très nombreuses personnalités présentes.

Puis la surprise de Nadine est arrivée : une chorale improvisée a entonné la jolie chanson que Marie-Claire avait réécrite sur l'air des Champs-Élysées de Joe Dassin, pour les 40 ans, réadaptée pour les 50.



©Agence Witty

Madame Galliard Minier, députée de la 1^{ère} circonscription de l'Isère, au centre, Bertrand Spindler, maire de La Tronche à droite, au premier plan à gauche, Valérie Peroud, élue de Saint-Nazaire-les-Eymes, derrière elle, Dominique Bonnet, maire de Montbonnot et au centre au 2^e plan Francis Pillot, collaborateur des conseillers départementaux (circonscription de Meylan Joëlle Hours et Franck Benhamou), également élu à Meylan.



©Agence Witty



©Agence Witty

Aussi quel bonheur de retrouver enfin notre convivialité et notre gaieté spontanée, demeurées intactes.

Sous la houlette de Romane et Aurélien, de l'Agence Witty l'après-midi a été très amusant et nous avons joué avec le drone.

A 18h30 les invités ont pu découvrir la magnifique exposition préparée par Brigitte Demarche, Sylvie Pasquali et Brigitte Lavorel.

Enfin cette soirée s'est poursuivie par un bon dîner servi par Sébastien et l'équipe du traiteur Grenoblois et des danses endiablées jusqu'à une heure du matin, avec notre DJ Christophe de Best of Music.

Personnalités de gauche à droite : Dominique Bonnet, maire de Montbonnot, André Degrange conseiller municipal chargé des associations à St Ismier, Annick Guichard, conseillère départementale du Moyen Grésivaudan, Camille Galliard Minier, Valérie Peroud, Thierry Ferotin, maire de Biviers, Christophe Batailh.



► La pose de nichoirs dans les vergers gérés par AAM

Un verger est un agroécosystème complexe dont l'équilibre repose sur des interactions entre différents facteurs. Exploiter un verger en bio implique de bannir systématiquement l'emploi de pesticides de synthèse et d'intrants chimiques qui, dans les vergers conventionnels, assurent la lutte contre les maladies et les ravageurs et permettent l'obtention des rendements escomptés au prix d'un appauvrissement de la biodiversité et d'un épuisement des sols.

Dans un verger bio, le sol n'est plus un support inerte mais un être vivant qui redevient un acteur primordial que l'on enrichit en matières organiques. Les maladies et ravageurs sont combattus en préventif (hygiène du verger) et en curatif en utili-

sant des produits autorisés dont des « insecticides bio » et en mobilisant les forces auxiliaires fournies par la nature.

Créée en 2011, avec l'objectif de gérer des vergers pédagogiques et conservatoires, l'Association Arboriculture de Montbonnot (AAM) entend respecter strictement les bons usages d'une agriculture biologique protectrice de la biodiversité dans les vergers mis à sa disposition par la municipalité de Montbonnot-Saint-Martin.

C'est dans ce contexte qu'a été menée à bien pendant l'hiver dernier, en partenariat avec la LPO (Ligue de protection des oiseaux), la pose d'une dizaine de nichoirs pour oiseaux cavernicoles, huppe fasciée, et chouette chevêche dans les vergers de Marvoisie, Chapicole et

du Grand Saule. Planter des nichoirs artificiels constitue une aide précieuse à la reproduction des oiseaux dont les sites de nidifications naturels se raréfient ; ceci est particulièrement valable pour les cavernicoles (mésanges, sitta torchepots, moineaux domestiques...) grands dévoreurs d'insectes. A titre d'exemple, en période de nourrissage de nichée un couple de mésanges charbonnières serait capable sur la base de 900 voyages quotidiens de rapporter 18000 insectes à sa nichée. Les carpocapses qui infestent nos pommes n'auront qu'à bien se tenir à l'avenir !

Au Grand Saule, sur un vieux arbre jouxtant le verger, Fabien Hublé, ornithologue de la LPO, a installé un grand nichoir pour chouette chevêche qu'il avait lui-même fabriqué et que la LPO nous a cédé gratuitement. Aux dires de Fabien, il nous faudra peut-être patienter car rien ne garantit une installation rapide dans ce nouveau gîte d'un couple de ce magnifique oiseau. La chouette chevêche - également appelée chouette Athéna car elle était l'emblème de la déesse dans l'Antiquité - chasse de jour comme de nuit, mangeant insectes lézards, jeunes passe-reaux, batraciens et campagnols.



Notre secret espoir est qu'un couple vienne occuper ce nouvel habitat... et mène la chasse aux rats taupiers qui infestent le Grand Saule et crée pas mal de dégâts.

Dans le même verger, nous avons implanté suivant les bonnes pratiques plusieurs nichoirs pour cavernicoles et dans la haie vive, nous éparant du rucher d'ADAM (excellente synergie en terme de pollinisation) un nichoir pour huppe fasciée.

Démarches identiques à Marvoisie et à Chapicole avec dans et en périphérie, des ruchers, implantation de plusieurs nichoirs pour cavernicole et un pour huppe fasciée. Cette opération impliquera un suivi régulier, afin d'apprécier sa pertinence, son efficacité mais également pour en assurer la pérennité.

Pierre Béguery



► En avril, reprise de la GYM ENFANTS



Après deux trimestres d'arrêt de l'activité Gym Enfants, l'AGV est heureuse de voir les jeunes adhérents reprendre les cours dans

les tennis couverts du Parc des loisirs. Il s'agit de 2 cours animés par Manuel : le mercredi Gym 3 pommes pour les 4-6 ans à 15h30 et RécréaGym 7-10 ans à 16h30.

Les enfants et leurs parents sont tous ravis et découvrent cette nouvelle salle de sport dans le gymnase aménagé par les équipes techniques de la mairie. A la prochaine rentrée sportive

2022-2023, la totalité des cours Gym Enfants sera proposée dans ces nouveaux locaux.

L'AGV attend avec grand plaisir de pouvoir retrouver tous ses jeunes adhérents à la rentrée prochaine !



Association
Gymnastique Volontaire
agv-bm.contact@laposte.net
www.gybiviersmontbonnot.fr

► Bravo aux jeunes pousses du MTC !

Ça carbure du côté des jeunes **joueurs et joueuses du Montbonnot Tennis Club !**

Les 13-16 ans filles en « Raquettes Ados » (Jeanne Cartier-Millon, Anaëlle Jaisson, Julie Mounier-Piton, Noémie Stépianian) ont démontré un brillant parcours jusqu'à la finale régionale qui s'est déroulée à Bron. Après avoir remporté le titre départemental en battant Tignieu

en finale, elles se sont hissées sur la 3^e marche du podium régional et ont raté de peu leur qualification en phase nationale.

Pour les plus jeunes, pas moins de 4 équipes 8-12 ans ont participé aux interclubs juniors, dont une équipe 8-10 orange garçons qui a atteint les phases finales.

Du côté des adultes, les interclubs seniors se poursuivent avec 4

équipes dames et 5 équipes messieurs engagées dans les différentes compétitions départementales et régionales de mars à mai.



Montbonnot Tennis Club dans le Parc des loisirs



i

club.fft.fr/tc.montbonnot/
Pour tout renseignement : contact@montbonnot-tennis-club.fr

► La fin de la saison de ski

L'année 2022 du Ski Club s'est achevée aux portes du printemps, lors du traditionnel **goûter de fin de saison et de la remise des étoiles**. Après une année blanche liée à la pandémie, ce fut l'occasion de relancer l'activité avec un groupe de 72 enfants motivés et volontaires, âgés de 5 à 14 ans.

Les sorties, encadrées par une équipe fortement renouvelée de parents accompagnateurs et les cours dispensés par l'ESF de Chamrousse, ont eu lieu dans la bonne humeur et dans des conditions clémentes et propices à l'apprentissage et au plaisir.

Compte tenu d'un nombre important d'enfants absents pour cause de Covid, nous avons même été en mesure d'organiser exceptionnellement une 9^{ème} sortie. De plus, le taux de réussite au passage des étoiles a également été exceptionnel puisqu'il est de 100%.

L'équipe va maintenant laisser sa place à l'été et sera de retour lors du forum des associations, en septembre, pour présenter la nouvelle saison. Dans un objectif de renouvellement du bureau, toute personne intéressée pour faire partie du bureau est appelée à se rapprocher du club.



A très bientôt,
Le bureau du Ski Club

i

skiclub.montbonnot@gmail.com
Tel. : 06 59 63 80 12



► Sou des Écoles

Ces derniers mois ont marqué le retour des festivités organisées par **l'association du Sou des Écoles** : distribution de brioches, de saumons, buvette pour le manège... mais ce sont surtout deux événements qui nous ont permis de réunir les enfants.

Avant les fêtes de fin d'année, nous avons réuni les enfants de l'école des Chavannes pour un spectacle de Noël « Un tour du monde pour le père

Noël » joué par la compagnie « Scène et vision ». Un grand merci à tous les enseignants, ATSEM pour leur aide ainsi qu'à la compagnie.

Le deuxième temps fort a été notre chasse aux œufs. Après deux ans d'absence, nous étions heureux de vous retrouver lors d'une magnifique matinée ensoleillée pendant la-

quelle nous avons pu réunir l'ensemble des enfants des trois écoles de la commune et leurs familles. Ce fut un moment inoubliable pour nous, tellement les enfants avaient des étoiles plein les yeux. Un grand merci à l'« Atelier gourmand » qui nous a préparé de superbes ballotins de chocolat.

Le Sou des Écoles tient à remercier l'ensemble des acteurs qui ont participé à ces événements : enseignants, parents, bénévoles, services techniques de la mairie.

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :
Facebook @SouDesEcolesMontbonnot ou
montbonnotsoudesecoles@gmail.com

SOUS DES ÉCOLES
Montbonnot St Martin



Janvier semble apporter un coup de froid à la majorité municipale. Après la démission d'un conseiller en 2021, c'est celle de la 4^{ème} adjointe en 2022 qui est venue redistribuer les rôles.

Finances municipales

Le Compte Administratif 2021 montre un excédent proche de 5 millions d'euros dont une partie sera affectée à des investissements sur 2022. Comme 78 % des recettes proviennent des impôts et taxes, nous avons suggéré d'en réduire leurs taux. La majorité ne le souhaite pas compte tenu des incertitudes sur la taxe d'habitation et sur l'effet négatif qu'aurait une potentielle future hausse.

L'amélioration des services aux habitants, qui sont déjà d'un bon niveau, demanderait plus de personnels dont les coûts, toujours en hausse, atteignent déjà près de 58 % de ce budget. Il y aurait pourtant un besoin dans le cadre de la petite enfance par exemple.

Équipement de nos écoles

La commission scolaire a rendu visite à une classe des Chavannes pour observer l'utilisation d'un vidéo projecteur interactif. Cet équipement permet un usage autant pédagogique que ludo-créatif. Nous avons pu constater sa facilité d'utilisation par l'enseignante mais aussi de son utilisation intuitive par les élèves. Nous espérons que tout enseignant qui le souhaitera pourra en être pourvu.

Petite enfance

L'attribution des places à la crèche est un sujet sensible pour les parents et les professionnelles de la petite enfance. Cette année encore, il y a plus de demandes (51) que de places disponibles (19).

Tous les enfants de la commune devraient pouvoir bénéficier d'un accueil collectif et vu la réalisation des nouvelles résidences, cette problématique risque de s'accroître.

Les parents pénalisés doivent jongler pour trouver d'autres modes de garde.

Pour améliorer la capacité d'accueil des jeunes enfants et répondre aux attentes des Bonimontains, la commune devrait engager un projet d'agrandissement ou de construction de crèche.

Vidéo protection

L'installation des caméras se poursuit. Se voulant surtout dissuasives, elles n'empêcheront pas les actes délictueux mais les enregistreront. Une réquisition du procureur de la république sera nécessaire pour qu'une investigation soit réalisée pour tenter d'en identifier les auteurs.

L'évaluation de l'efficacité de cet investissement de 600 000 € demandera donc du temps.

Etre attentifs et source de propositions est le rôle du groupe minoritaire. Vous pouvez nous contacter en envoyant un mail à liste_vivre_ensemble_montbonnot@mailo.com

► *Alain Maffet,
Nadine Heilliette,
Daniel Leiffen,
Isabelle Després*

► Yoga Montbonnot Club

Les cours du Yoga pour Tous de Montbonnot-Saint-Martin (association active depuis 2013) ont pu être maintenus pendant la période de restriction sanitaire en respect des règles en vigueur. Un grand merci à tous ceux qui ont permis que l'activité continue.

Depuis quelques semaines, les cours se déroulent de nouveau dans d'excellentes conditions grâce à nos professeurs diplômées Viniyoga, dans deux magnifiques salles mises à disposition par la commune, l'une au Pré de l'Eau, l'autre à la Maison des Arts. Chaque cours est basé sur des enchaînements de postures de yoga rythmées par les phases respiratoires d'inspiration et d'expiration.

La pratique du Viniyoga se déroule sur 14 créneaux horaires différents chaque semaine en dehors des périodes de congés scolaires. En plus des 9 cours « standards » de 1h15, il est proposé 3 cours de « yoga douceur » d'une heure essentiellement pratiqué par des



seniors (ou des personnes présentant des limitations physiques), un cours de « yoga expérimenté » de 1h30 et un cours de « yoga dynamique » de 1h15.

Les inscriptions pour l'année 2022-2023 seront ouvertes par ordre d'arrivée pour les actuels adhérents à partir de début juin et dès le 15 juillet, pour les nouveaux adhérents.

L'association sera aussi présente au forum des associations du 3 septembre 2022.

Vous trouverez toutes les informations utiles (horaires, tarifications, professeurs, salles...) sur le site de l'association : www.yogamontbonnot.wix.com/site

Pour plus de renseignements sur la pratique du Viniyoga vous pouvez consulter les sites internet suivant : www.federationviniyoga.org/le-cours-collectif.htm

www.federationviniyoga.org/la-pedagogie-viniyoga.html



► Karaté shotokan

Samedi 29 janvier 2022, Florence Duneigre a reçu la médaille d'argent par Monsieur Michel Ponal, président des médaillés de Jeunesse et Sport et de l'engagement associatif à la suite de l'assemblée générale du club.

Très heureuse de cette distinction, Florence Duneigre, professeur de karaté à Montbonnot-Saint-Martin, a précisé que « grâce à sa présidente Dominique Vaudaine et son secrétaire Jean-Marie Gimel, nous pouvons organiser des manifestations sportives de l'Isère, de la zone inter départementale du Dauphiné-Savoie et de la ligue régionale Auvergne-Rhône-Alpes - avant l'incendie sur-

venu en juin 2021 au gymnase du Pré de l'Eau. Son dojo n'ayant pas été touché, nous avons pu reprendre les entraînements en octobre 2021 et continuer les compétitions sur d'autres communes. Créé avec l'aide de ma présidente, le club de Montbonnot-Saint-Martin aura cette année 26 ans d'existence. Toujours juge et arbitre Isère et en zone inter départementale Dauphiné-Savoie, membre du comité départemental de karaté de l'Isère et membre du comité de la ligue régionale Auvergne-Rhône-Alpes, je continue à promouvoir la discipline karaté dans notre région, toujours avec l'esprit bénévole ! »



Dominique Vaudaine



Château de Miribel
38330 Montbonnot-Saint-Martin
Tél. 04 76 90 56 36
mairie@montbonnot.fr
www.montbonnot.fr



IntraMuros

